



Montrouge, le 18 janvier 2021

A l'attention de Monsieur Philippe BRASSAC

Objet : Demande d'ouverture de négociations sur les frais liés à la continuité d'activité en travail à distance et aux besoins d'équipement en matériel des salariés

Monsieur le Directeur général,

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous venons vers vous aujourd'hui dans le contexte de la crise sanitaire, qui dure depuis bientôt un an maintenant, et des conséquences sur les conditions de travail des salariés du Groupe Crédit Agricole SA.

Depuis le printemps dernier, dans toutes les entités du groupe, les salariés sollicitent leurs représentants du personnel sur les sujets des frais engendrés par le travail à distance contraint ainsi que sur leurs besoins d'équipements en matériel adapté, nécessaires à leur activité professionnelle.

La pression relative à ces demandes s'est renforcée à l'automne, surtout depuis que "le télétravail n'est plus une option mais une obligation", pour reprendre les termes de la ministre du travail. Si la date de fin de la crise sanitaire est incertaine, l'augmentation des charges de nos collègues quant à leurs consommations énergétiques et à leurs frais de bouche est certaine.

Depuis l'été dernier, l'ouverture des négociations sur les futures modalités de l'organisation du travail englobant le télétravail ne cesse d'être reportée. Nos collègues n'en comprennent pas les raisons. Ils s'étonnent qu'il n'y ait pas de réponse à leurs demandes. De leur point de vue, les conséquences de la généralisation du travail à distance ne peuvent être ignorées après une année chargée en turbulences professionnelles.

Par la présente, l'ensemble des organisations syndicales appellent à l'ouverture au plus vite de négociations sur ces deux demandes spécifiques, frais et matériel, en les décorrélant des négociations à venir sur de nouvelles modalités de travail.

Après bientôt un an de crise sanitaire, qui engendre pour la majorité de nos collègues des conditions de travail dégradées et des difficultés de tous ordres, il est urgent de prendre en considération ces demandes.

Vous remerciant de l'attention portée à cette demande d'ouverture rapide de discussions sur les points cités en objet,

Dans cette attente, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur général, l'assurance de notre considération respectueuse.

Les Correspondants groupe Crédit Agricole SA



Valérie DELACOURT
Correspondante Groupe CFDT Crédit Agricole SA



Patricia PINCHEMEL
Correspondante Groupe CFE/CGC/SNB CACEIS



André CARIOU
Correspondant Groupe CFTC CAL&F



Cédric MOUTTIER
Correspondant Groupe CGT LCL



Karine SORIN
Correspondante Groupe FO CACF

Copie aux membres du comité exécutif de Crédit Agricole SA :

Madame Alexandra BOLESZAWSKI, Directrice Risques groupe
Madame Martine BOUTINET, Directrice Conformité Groupe
Madame Bénédicte CHRETIEN, DRH Groupe Crédit Agricole SA
Monsieur Philippe DUMONT, DGA Pôle Assurances
Madame Véronique FAUJOUR, Secrétaire générale
Monsieur Michel GANZIN, DGA Développement, Client et Humain
Monsieur Jérôme GRIVET, DGA Finances Groupe
Monsieur Michel LE MASSON, Inspecteur général Groupe
Monsieur Giampiero MAIOLI, Directeur Groupe Crédit Agricole SA pour l'Italie
Monsieur Michel MATHIEU, DGA Filiales Banques de Proximité
Monsieur Jean-Paul MAZOYER, DGA Innovation, Transformation Digitale et IT Groupe
Monsieur Xavier MUSCA, DGD Groupe Crédit Agricole SA
Monsieur Yves PERRIER, DGA Epargne et Immobilier
Monsieur Stéphane PRIAMI, DGA Services Financiers Spécialisés
Monsieur Jacques RIPOLL, DGA Grandes Clientèles